

Bilan de 10 années de suivi d'un STOC-Captures dans un marais arrière-littoral de Picardie

Par Xavier COMMECY et Patrick DECORY

Nous avons déjà présenté une série de résultats obtenus sur la philopatrie des oiseaux à partir des données de baguage dans un marais arrière-littoral de Picardie à Villers-sur-Authie(80) par un programme STOC-captures (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Ce bilan reprenait les données obtenues entre 2000 et 2011 (Commechy 2011). Si la philopatrie des oiseaux est bien connue, la possibilité que nous avons à l'époque de baguer dans les marais voisins avait permis de montrer que de nombreux oiseaux nés localement revenaient se reproduire dans des marais voisins à celui de leur naissance plutôt que dans le même.

Depuis, le baguage a continué, les programmes nationaux proposés par le CRBPO – MNHN (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux – Muséum National d'Histoire Naturelle) de Paris évoluent et les autorisations de pénétrer dans les marais aussi. En conséquence nous avons dû nous recentrer pour les activités de baguage sur le seul marais des Grands Viviers, délaissant ceux des Petits Viviers et de la Belle Nonnette. Nous nous proposons de continuer cette mise en évidence d'une plus ou moins grande philopatrie des espèces capturées sur ce seul marais à partir des données obtenues par les deux auteurs entre 2007 et 2016 soit pendant 10 ans.

Le programme STOC-captures permet ce suivi car il impose d'essayer de garder un effort de baguage constant d'une année sur l'autre (même longueur de filets ouverts, pendant la même durée, aux mêmes périodes de l'année et aux mêmes endroits). Toutes

les captures sont notées : les oiseaux jamais attrapés auparavant sont bagués au pied du filet et relâchés immédiatement ; les oiseaux contrôlés (= déjà porteur d'une bague), sont examinés et relâchés immédiatement.

Nous compléterons ce travail de valorisation des données du STOC-captures en présentant les contrôles d'oiseaux retrouvés bagués par d'autres que nous sur le site et ceux que nous avons marqués et qui ont été contrôlés ou repris (= oiseaux morts) hors du site pendant cette période.

Nous traiterons les espèces paludicoles (espèces que nous avons particulièrement ciblées dans ce programme) puis les non paludicoles qui fréquentent aussi ce milieu. Pour les espèces peu capturées, une simple liste du nombre d'oiseaux capturés et/ou contrôlés sera présentée.

Les dates des trois sessions annuelles de baguage se sont réparties comme indiqué dans le Tableau 1 (répartition par décennie) pendant ces dix ans ; nous essayons de les placer lors des week-ends du milieu du mois de mai, du milieu de mois de juin et de début juillet (espacement théorique de 3 semaines entre chaque passage... mais la météorologie oblige souvent à des décalages). Les deux bagueurs ne pouvant pas intervenir toujours le même jour, cela explique qu'il y ait parfois plus de 3 sessions par an. Nous verrons que ces reports en cas de météorologie défavorable peuvent influencer sur les résultats obtenus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb sessions	6	9	6	6	6	4	5	4	4	3
Nb heures	46	67	47	49	47	29	33	33	28	20
21-31/04		X								
01/11/2005										
11-20/05	X	X			X				X	X
21-31/05		X	X	X		X				
01/11/2006	X	X		X			X	X	X	X
11-21/06	X		X	X	X			X		
21-31/06		X	X	X		X	X	X	X	
01/11/2007	X	X	X		X		X			
11-21/07		X	X	X		X		X		
21-31/07				X						X

Tableau 1 : Chronologie des sessions de captures

Résultats par espèces.

• Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*



Rousserolle effarvate - © Benoit DANTEN

En 10 ans, 356 Rousserolles effarvates ont été baguées dont 49 oiseaux de première année (donc certainement nées localement).

Sur ces 356 oiseaux, 33 seront contrôlés l'année suivant l'année de leur baguage, 22 après 2 ans (dont 9 ne l'avaient pas été l'année précédente, l'absence était-elle réelle ?), 12 après 3 ans (dont 5 non contrôlés les deux premières années) ; 5 après 4 ans (dont 1 non contrôlé les trois années précédentes) ; 3 après 5 ans.

Soit 48 oiseaux contrôlés sur place et 2 seulement avaient été bagués comme oiseau de l'année. Exprimons leur fidélité à leur site de nidification en pourcentage (rappelons qu'entre deux années ces oiseaux sont partis hiverner en Afrique subtropicale soit à plus de 3 000 kilomètres de là...et reviennent nicher dans le même marais, souvent dans le même secteur du marais et sont capturés dans le même filet !

46 oiseaux adultes sont contrôlés sur les 307 oiseaux bagués, soit 14.9 %.

En supposant que les oiseaux non contrôlés une année (n) mais qui l'ont été ensuite (n+1) étaient bien présents mais non capturés, les % de contrôle d'une année à l'autre sont (Tableau 2) :

contrôle	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
48	46	27	17	6	3
En %	15,5	8,7	5,5	2	1

Tableau 2 : Les contrôles de Rousserolles effarvates.

Ce tableau représente les chances de retrouver un oiseau adulte bagué au cours du temps et illustre la

durée de vie de cette espèce (remarque : les oiseaux bagués adulte avaient tous donc déjà au moins 1 an). Après 6 ans, il ne reste donc que 1 % des oiseaux d'une année donnée.

Lors du baguage, 170 ont été déterminés comme mâle, 75 comme femelle (et 62 non déterminés).

Pour les oiseaux reconnus comme mâle au moment de leur baguage, 23 sont contrôlés au moins 1 fois les années suivantes (13.5 %) ; pour les femelles, 13 sont contrôlées au moins 1 fois les années suivantes (17.3 %).

Le très faible nombre d'oiseaux marqués au cours de leur première année contrôlés ensuite (2 sur 49 : 4 %) peut s'expliquer par le choix d'un autre marais pour se reproduire (mécanisme évolutif limitant la consanguinité des couples) puisque dans le bilan rédigé en 2011 nous avons constaté que 30 % des oiseaux bagués lors de leur première année de vie et qui étaient retrouvés ensuite l'étaient dans des marais voisins de celui où ils étaient bagués alors que seulement 12 % des adultes étaient dans ce cas).

Le grand nombre de captures a permis plusieurs contrôles éloignés.

Pour les nicheurs locaux, certains sont contrôlés pendant leur migration d'automne vers leurs sites africains d'hivernage et certains le sont au cours des jours suivant leur baguage :

- * 1 contrôlé à Saint-Seurin d'Uzet (17) soit à 565 kilomètres après 34 jours ;
- * 1 contrôlé en Espagne (près de Séville) soit à 1 596 kilomètres après 35 jours ;
- * 1 contrôlé en Espagne soit à 1 390 kilomètres après 71 jours.

D'autres le sont après plusieurs années

- * 1 contrôlé dans le Maine et Loire soit à 370 kilomètres après deux ans ;
- * 1 contrôlé à Cayeux-sur-Mer (80) après deux ans.

D'autres sont marqués pendant leur remontée :

- * 1 marqué à Bayonne (64) deux ans avant son contrôle à Villers-sur-Authie.

Mais il y a aussi des mouvements de dispersions, parfois vers le nord avec un oiseau marqué à la Neuville (59) comme étant de première année et contrôlé nicheur l'année suivante à Villers-sur-Authie ou dans le sens inverse, 1 oiseau contrôlé l'année suivant son baguage en juillet (nicheur probable) à Saint-Omer (62).

D'autres aussi semblent changer de site de nidification dans le secteur littoral picard : 1 marqué à Saint-Quentin en Tourmont et contrôlé après 4 ans à Villers-sur-Authie.

•Phragmite des joncs
Acrocephalus schoenobaenus



Phragmite des joncs - © Sarah MONNET

En 10 ans, 702 Phragmites des joncs ont été bagués dont 305 oiseaux de première année (donc certainement nés localement). On peut remarquer la grande différence du nombre d'oiseaux de l'année marqués en comparaison avec les Rousserolles effarvates alors que les séances de baguage ont lieu aux mêmes dates pour les deux espèces. L'explication vient du fait que le Phragmite des joncs revient plus tôt de ses sites d'hivernage et se reproduit plus tôt ; ses jeunes sont déjà volants au début du mois de juillet voire à la fin juin, ce qui n'est que très peu le cas des jeunes de Rousserolles effarvates.

Sur ces 702 oiseaux bagués, 41 seront contrôlés l'année suivante ; 13 après 2 ans (dont 6 ne l'avaient pas été l'année précédente, absence réelle ?) ; 2 après 3 ans ; 1 après 4 ans. Soit 47 oiseaux différents contrôlés et 3 seulement avaient été bagués comme oiseaux de l'année (dont 1 mâle

contrôlé 3 ans de suite : un nicheur local qui vient contredire le fait que la plupart reviennent s'installer dans des marais voisins à celui de leur naissance plutôt que dans ce dernier.)

Pour les 397 oiseaux bagués adultes, 11.1 % sont contrôlés sur place ; 10.8 % après 1an, 3.4 % pendant 2 ans ; 0.5 % pendant 3 ans (Tableau 3). La durée de vie de cette espèce semble bien courte.

contrôles	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
47	41	13	2	1
En %	10,8	3,4	0,5	0.2

Tableau 3 : Les contrôles de Phragmites des joncs

Lors du baguage ou des contrôles, 197 oiseaux ont été déterminés comme mâle, 155 comme femelle (et 45 non déterminés).

Pour les mâles, 31 sont contrôlés au moins 1 fois les années suivantes (15.7 %) ; pour les femelles 11 sont contrôlées au moins 1 fois les années suivantes (7.1 %). Peu d'oiseaux dont le sexe n'a pas été déterminé à la capture ont été contrôlés ensuite (ce devaient être probablement des oiseaux migrateurs en halte temporaire dans le marais et non sexuellement mûres ce qui n'a pas permis de les sexer).

Le relativement grand nombre d'oiseaux de première année bagués permet d'essayer de relier productivité en jeunes de l'année avec la météorologie du printemps de ces années que nous avons relevé sur le site internet de Météo France (Tableau 4) :

ACRSCH	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de jeunes bagués	35	40	35	51	28	7	18	51	33	17
Durée de baguage (h)*	35	63	48	40	40	37	36	37	34	17
Nombre de jeunes bagués/heure	1	0.6	0.73	1.28	0.7	0.19	0.5	1.38	0.97	1
mai	pluvieux, doux	chaud, orages	Sec, doux	Sec, frais	Sec, chaud	Pluvieux, doux	Peu pluvieux, frais	Sec, doux	Sec, normal	Humide, frais
juin	pluvieux, chaud	Sec, normal	Sec, doux	pluvieux, chaud	Sec, doux	Pluvieux, frais	Normal, frais	Sec, chaud	Sec, humide	Très humide, frais
juillet	pluvieux, frais	Normal, normal	Très humide, doux	Sec, chaud	Humide, frais	Orages, frais	Sec, chaud	Sec, chaud	Sec, chaud	Humide, frais

Tableau 4 : La productivité en jeunes de Phragmites des joncs et météorologie printanière par année.

* sessions de mai ou de début juin exclues

Sans surprise, les années avec la reproduction la plus faible détectée correspondent aux années avec un printemps humide (2012) ou secondairement avec des orages en début juillet (qui peuvent détruire les nids ou les nichées) (2008) et les meilleures années en terme de productivité sont celles avec un printemps sec et doux (2014, 2015).

Cette relation est plus difficile à établir pour la productivité des Rousserolles effarvates (Tableau 5), les jeunes sortant tard du nid, rarement avant les premiers jours de juillet alors qu'en juin les jeunes de Phragmites des joncs sont fréquents.

La relation entre productivité en jeunes et climatologie du printemps et de l'été est peu marquée pour cette espèce. Un autre facteur joue : la date de déroulé de la dernière session de baguage. Les années avec une dernière session précoce (fin juin et non début juillet) permettent mal

d'évaluer la productivité de l'espèce (2011, 2013, 2015). L'année 2016, des plus humides, montre tout de même une productivité correcte mais la dernière

session s'est déroulée fin juillet (une météorologie trop arrosée auparavant interdisant les interventions !), des couvées tardives voire de remplacement ont ainsi pu être détectées pour cette année là.

Quelques données de contrôles éloignés sur la voie de migration :

* 1 contrôlé en Espagne soit à 1 041 kilomètres après 31 jours ;

* 1 contrôlé en Bretagne soit à 516 kilomètres après 45 jours ; dans ce même marais (de Plovan) un autre s'était fait baguer au printemps avant d'arriver à Villers-sur-Authie ;

* 1 contrôlé à Mortagne (17) soit à 570 kilomètres après 35 jours.

Pour cette espèce aussi des échanges avec des marais situés plus au nord sont constatés pour de probables nicheurs : 2 échanges avec Merlimont (62).

ACRSCI	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Durée de baguage (h)	35	63	48	40	40	37	36	37	34	17
Nombre de jeunes	7	12	11	13	0	1	1	2	0	2
Nb. J/H	0.2	0.2	0.23	0.33	0	0.03	0.03	0.05	0	0.12
mai	pluvieux, doux	chaud, orages	Sec, doux	Sec, frais	Sec, chaud	Pluvieux, doux	Peu pluvieux, frais	Sec, doux	Sec, normal	Humide, frais
juin	pluvieux, chaud	Sec, normal	Sec, doux	pluvieux, chaud	Sec, doux	Pluvieux, frais	Normal, frais	Sec, chaud	Sec, humide	Très humide, frais
juillet	pluvieux, frais	Normal, normal	Très humide, doux	Sec, chaud	Humide, frais	Orages, frais	Sec, chaud	Sec, chaud	Sec, chaud	Humide, frais

Tableau 5 : La productivité en jeunes de Rousserolles effarvates et météorologie printanière par année.

• Gorgebleue à miroir
Luscinia svecica



Gorgebleue à miroir - © Jean-Adrien NOËL

169 oiseaux ont été bagués dont 84 oiseaux de première année donc certainement nés localement. Sur ces 169 oiseaux, 23 sont contrôlés sur place l'année suivante ; 11 après 2 ans (dont 3 n'ayant pas été contrôlés l'année précédente ; l'absence était-elle réelle ?) ; 5 après 3 ans ; et 1 après 4 ans. Seulement 2 de ces oiseaux, contrôlés 1 an après leur marquage l'avaient été comme oiseau de première année (1 mâle et 1 femelle).

Pour ces 26 adultes contrôlés sur 85, cela représente un taux de retour (philopatrie) de 30.5 % (tableau 6).

contrôlés	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
26	21	11	5	1
En %	24.7	12.9	5.8	1.2

Tableau 6 : Les contrôles locaux de Gorgebleue à miroir au cours du temps

LUSSVE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Durée de baguage (h)	35	63	48	40	40	37	36	37	34	17
Nombre de jeunes	8	15	11	15	7	0	9	7	12	0
Nb J/H	0.23	0.2	0.23	0.38	0.2	0	0.26	0.19	0.35	0
mai	pluvieux, doux	chaud, orages	Sec, doux	Sec, frais	Sec, chaud	Pluvieux, doux	Peu pluvieux, frais	Sec, doux	Sec, normal	Humide, frais
juin	pluvieux, chaud	Sec, normal	Sec, doux	pluvieux, chaud	Sec, doux	Pluvieux, frais	Normal, frais	Sec, chaud	Sec, humide	Très humide, frais
juillet	pluvieux, frais	Normal, normal	Très humide, doux	Sec, chaud	Humide, frais	Orages, frais	Sec, chaud	Sec, chaud	Sec, chaud	Humide, frais

Tableau 7 : La productivité en jeunes de Gorge bleues à miroir et météorologie printanière par année.

Lors du baguage ou des contrôles des adultes, 63 oiseaux ont été déterminés comme mâles, 21 comme femelles.

Pour les mâles, 17 sont contrôlés au moins 1 fois les années suivantes (26.9 %). Pour les femelles, 7 sont contrôlées au moins 1 fois les années suivantes (33.3 %).

Pour cette espèce aussi, nous pouvons étudier la réussite de la reproduction (Tableau 7).

Les deux meilleures années d'un point de vue de la production de jeunes sont 2010 et 2015 comme pour le Phragmite des joncs ; les deux plus mauvaises étant 2012 et 2016. Pour l'année 2012, c'est comme pour le Phragmite des joncs et pour 2016, il semble qu'il n'y ait pas eu pour la Gorge bleue de couvée tardive ou de remplacement.

Quelques données de contrôles éloignés.

Un oiseau sur son site d'hivernage, en Espagne, dans le delta de l'Ebre soit à 1 030 kilomètres.

En migration :

* 1 contrôlé à Donges (44) soit à 432 kilomètres après 43 jours;

* 1 contrôlé en Normandie (Sandouville) après 35 jours;

* 1 oiseau de première année dont la dispersion juvénile l'a amené en Belgique, à 68 kilomètres vers le nord 69 jours après son baguage.

Signalons enfin un échange de marais pour un mâle entre Arry (80) et Villers-sur-Authie ; un déplacement de 5 kilomètres.

• Bruant des roseaux
Emberiza schoeniclus

236 oiseaux ont été bagués dont 138 oiseaux de première année donc certainement nés localement. Sur ces 236 oiseaux, 15 sont contrôlés sur place l'année suivante (dont 1 oiseau marqué alors qu'il était dans sa première année). Pas de contrôle de plus d'un an alors qu'entre 2000 et 2001 (Commechy, 2011), près de 2 % l'étaient encore après 3 ans.

Il faut dire que l'espèce se porte mal sur le secteur (et probablement ailleurs en Picardie). Ainsi, si 138 oiseaux de première année ont été bagués en dix ans, 81 (55 en 2007 et 26 en 2008) soit 58% de ces captures l'ont été au cours des deux premières années de suivi et donc seulement 57 (42%) durant les 8 années suivantes.

De même, sur la partie du marais où les opérations de baguage se font, on peut estimer (à la seule lumière des captures effectuées) le nombre de couples nicheurs (Tableau 8) :

Ce tableau 8 montre une division par 3 ou 4 selon les

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Nombre de couples nicheurs	15	20	6	8	9	3	4	2	7	2

Tableau 8 : Nombre de couples cantonnés de Bruants des roseaux.
* prospection incomplète.

années du nombre de couples cantonnés. L'atterrissage du marais avec développement d'arbustes fermant le milieu en lieu et place des phragmites doit expliquer – mais pas seulement – cette régression.

Le faible nombre de jeunes capturés ne permet pas d'essayer de corrélérer le taux de réussite des nichées avec le climat pour les dernières années. Remarquons simplement, qu'en 2014, printemps et été globalement chauds et secs, 14 oiseaux de première année ont été capturés soit le meilleur résultat des 8 dernières années, et qu'en 2012, frais et humide, seulement 5 jeunes ont été capturés.

Peu de contrôles lointains :

* 1 contrôlé à Saint-Seurin d'Uzet (17) soit à 565 kilomètres après 119 jours ; en migration ou sur son site d'hivernage :

* 1 contrôlé à Bassens (33) soit en 620 kilomètres, probablement en hivernage (contrôle en février)

* 1 oiseau de première année marqué à Merlimont (62), contrôlé comme nicheur les deux années suivantes ; était-il en dispersion juvénile ou né localement lors de son marquage ?

• Rousserolle verderolle
A. palustris

174 oiseaux ont été bagués (dont 32 oiseaux de première année donc certainement nés localement). Comme pour la Rousserolle effarvatte, l'espèce se reproduit plutôt tardivement.

Pour les oiseaux bagués : 3 sont contrôlés l'année suivante (dont un oiseau de 1A) ; 8 le sont après 2 ans (dont 5 non contrôlés après 1 an ; l'absence était-elle réelle ?) Soit 8 oiseaux contrôlés dont 7 adultes.

Pour 142 oiseaux bagués adultes, 4.2 % seulement sont contrôlés sur place. Aucun oiseau contrôlé après plus de 2 ans, la durée de vie de cette espèce semble bien brève.

Lors du baguage ou des contrôles, 65 oiseaux ont été déterminés comme mâles, 47 comme femelles (et 30 non déterminés).

Chaque année une dizaine de couples nichent dans le secteur étudié.

Le faible nombre de jeunes capturés ne permet pas d'essayer de corrélérer le taux de réussite des nichées avec le climat pour les dernières années. Remarquons simplement que 2012 a été la meilleure année pour la production de jeunes (9), puis 2008 (8 jeunes) ; à l'inverse, en 2007, 2011 et 2013, années humides, il n'a pas été capturé de jeunes de l'année.

Un oiseau de première année bagué en août en Belgique à 287 kilomètres, a été contrôlé et était nicheur à Villers-sur-Authie deux ans après. Était-il en dispersion juvénile ou né localement lors de son marquage ? Nous avons d'autres preuves, avec des oiseaux marqués dans d'autres marais, de dispersion de jeunes locaux vers la Belgique (2 cas).

• Bouscarle de Cetti
Cettia cetti

34 oiseaux ont été bagués, 13 mâles, 5 femelles, 13 adultes au sexe non déterminé et 3 oiseaux de 1 an. Peu de contrôles interannuels ont été relevés : 2 mâles contrôlés l'année suivant leur baguage.



Pouillot véloce - © Sarah MONNET.

• **Pouillot fitis**
Phylloscopus trochylus

288 oiseaux bagués dont 168 lors de leur première année donc probablement nés localement. Pour les oiseaux bagués adultes, 73 mâles, 38 femelles et 9 au sexe non déterminable (probablement des migrateurs) ont été reconnus. Parmi les 120 adultes, 11 seront contrôlés plus d'un an après la première capture soit 9.2 % et certains le sont pendant plusieurs années (tableau 9)

contrôlés	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
11	6	3	1	1

Tableau 9 : Les contrôles locaux de Pouillots fitis au cours du temps.

Le mâle contrôlé après 3 ans ne l'avait pas été les deux années précédentes.

A cela il faut ajouter l'oiseau bagué RF5724, reconnu comme étant un mâle en 2008 et contrôlé en 2009, 2010 puis 2014 soit après 7 ans de vie au minimum ; une exceptionnelle longévité.

Pour les oiseaux bagués comme oiseau de première année, 6 sont contrôlés ensuite (soit $6/168 = 3.5\%$), 5 l'année suivant leur baguage, uniquement des mâles, et 1 femelle après 3 ans (sans qu'elle ait été revue les deux années précédentes).

Les années les plus productrices en jeunes ont été 2007 (40 oiseaux), 2008 (30), 2009 et 2012 (18)... sans apparente relation avec la météorologie. Il semble y avoir une baisse du nombre de couples nicheurs dans le secteur depuis 2010.

• **Pouillot véloce**
Phylloscopus collybita

231 oiseaux bagués dont 173 lors de leur première année donc probablement nés localement.

2 oiseaux seulement ont été contrôlés au moins 1 an après leur baguage, 2 oiseaux de première année (sur 173 !) dont 1 mâle qui devait se plaire ici puisque contrôlé aussi après 2 ans.

Pour les oiseaux bagués adultes : 34 mâles et 24 femelles ont été reconnus et donc aucun n'a été contrôlé plus d'un an après sa première capture ; dans le bilan paru en 2001, seulement 5.4 % des adultes avaient été contrôlés ensuite.

Chaque année de 9 à 34 oiseaux de première année sont capturés. Les meilleures années sont 2008 avec 34 individus, 31 en 2011 et 26 en 2014. Ces trois années correspondent à des printemps assez secs. Les années 2007 et 2012 aux mois de mai et juin humides voient peu de jeunes capturés (respectivement 12 et 13).

• **Mésange à longue queue**
Aegialos caudatus

43 oiseaux de cette espèce bagués : 8 mâles, 10 femelles, 10 adultes au sexe non déterminé et 15 oiseaux de 1 an.

Peu de contrôles interannuels ont été relevés : 1 mâle et 1 femelle adultes contrôlés l'année suivant leur baguage.

• **Accenteur mouchet**
Prunella modularis

77 Oiseaux bagués. Pour les adultes, 27 mâles et 10 femelles : 40 oiseaux de première année donc probablement nés localement.

Peu de contrôles d'un an sur l'autre pour cette espèce à priori sédentaire : seulement 3 mâles sont concernés, pour respectivement un contrôle après 1, 2 et 3 ans (ce dernier contrôlé aussi après 2 ans).

• **Fauvette à tête noire**
Sylvia atricapilla

194 oiseaux bagués dont 129 oiseaux de première année donc probablement nés localement. Pour les adultes 37 mâles et 28 femelles reconnus.

Peu de contrôles d'un an sur l'autre pour cette espèce largement migratrice dans notre région, seulement 4 cas.

Pour les adultes : 2 mâles contrôlés après 4 ans (sans contrôle entre ces deux temps) et 6 ans (bagué en 2008, contrôlé en 2009 puis en 2014). 2 oiseaux de première année, contrôlés après 1 et 2 ans (une femelle dans les deux cas).

• **Fauvette grisette**
Sylvia communis

213 oiseaux bagués dont 105 oiseaux de première année donc probablement nés localement. Pour les adultes, 65 mâles et 43 femelles reconnus.

Assez peu de contrôles pour cette espèce migratrice :

4 mâles contrôlés après 1an, 2 après 2 ans (dont 1 non contrôlé lors de la première année) et 3 femelles après 1 an. Aucun oiseau bagué lors de sa première année de vie n'a été contrôlé.

L'espèce est connue comme étant sujette à des fluctuations annuelles (en particulier selon les conditions d'hivernage africaines). Ceci se vérifie sur ce suivi, en 2011 et 2012 environ 15 couples sont capturés contre 1 en 2015 et 2 en 2016. La productivité maximale est de 30 jeunes en 2011 et 1 seulement en 2015 et 2016.

• **Merle noir**
Turdus merula

85 oiseaux bagués dont 27 oiseaux de première année donc probablement nés localement. Pour les adultes, 39 mâles et 19 femelles reconnus. Assez peu de contrôles pour cette espèce plutôt sédentaire.

Pour les adultes : 5 mâles après 1 an et 1 autre pendant 2 ans ; 1 femelle après 1 an. Pour les oiseaux de première année, 1 mâle après 1an.

• **Autres espèces**

capturées mais en quantités trop faibles pour permettre une analyse.

Sont reportés ci-dessous :

nom vernaculaire, nom scientifique, nombre d'oiseaux bagués (codes : M. Mâle, F. Femelle, 1 A oiseau de première année, ? oiseau de sexe inconnu), les éventuels contrôles.

Linotte mélodieuse

Acantís cannabina :

1M ; 2 de 1 A ; 0 contrôle.

Chardonneret élégant

Carduelis carduelis :

6M ; 3 F. ; 1 de 1A ; 0 contrôle.

Verdier d'Europe

Carduelis chloris :

2 M ; 0 contrôle.

Grimpereau des jardins

Certhia brachydactyla :

12 de 1A ; 0 contrôle.

Coucou gris

Cuculus canorus :

1 M ; 1 F ; 0 contrôle.

Bruant jaune

Emberiza citrinella :

4 M ; 4 F ; 1 de 1A ; 0 contrôle.



Fauvette grisette - © Jean-Marie BRIGNON

Rougegorge familier***Eritacus rubecula*** :

5 M ; 7 F ; 1 ? ; 29 de 1A ; 0 contrôle.

Pic épeiche***Dendrocopos major*** :

2 M. ; 2 F ; 1 de 1 A ; 0 contrôle.

Pinson des arbres***Fringilla coelebs*** :

7 M ; 2 F ; 2 de 1A ;

1 C d'un M bagué le 02/06/2013 et contrôlé le 21/06/2014.

Geai des chênes***Garrulus glandarius*** :

1 M ; 1 F. ; 1 ? ; 3 1A ; 0 contrôle.

Hirondelle rustique***Hirundo rustica*** :

5 F ; 20 M. ; 6 1 A ; 0 contrôle.

Hypolaïs polyglotte***Hippolaïs polyglotta*** :

2 M ; 2 F. ; 2 ? ; 1 1 A ; 0 contrôle.

Hypolaïs icterine***Hippolaïs icterina*** :

1 A ; 0 contrôle.

Locustelle luscinoïde***Locustella luscinioides*** :

3 M. ; 2 F. ; 1 ? ; 11 1A ; 0 contrôle

Locustelle tachetée***Locustella naevia*** :

12 M ; 10 F ; 2 ? ; 29 1A ; 1 M +1A bagué le 20/05/07 et contrôlé localement le 01/06/2008.

Signalons aussi un rare contrôle de cette espèce, même s'il y a peu de distance avec le lieu de marquage (Merlimont -62-) deux ans auparavant.

Rossignol philomèle***Luscinia megarynchos*** :

5 M ; 5 F ; 12 1A. ; 0 contrôle.

Bergeronnette grise***Motacilla alba*** :

4 M ; 1 1 A ; 0 contrôle.

Gobemouche gris***Muscicapa striata*** :

1 1 A 0 contrôle

Panure à moustache***Panurus biarmicus*** :

1M 1 F 2 1 A ; 0 contrôle.

Mésange nonnette***Parus paludicola*** :

1 1 A ; 0 contrôle.

Mésange charbonnière***Parus major*** :

14 M ; 9 F ; 102 1A

1 M bagué le 17/06/14 et contrôlé le 17/05/15 ;

1 F baguée le 25/06/15 et contrôlée le 21/07/16.

Aucun 1 A n'a été contrôlé !

Mésange bleue***Cyanites caeruleus*** :

7 M ; 8 F ; 98 1A.

Quelques rares C sur place :

1M bagué le 13/06/10 et contrôlé le 27/05/12.

4 1A : 1 bagué le 30/06/13 et contrôlé le 17/05/05 ;

2 bagués le 22/06/14 et contrôlés le 17/05/15 ;

1 bagué le 25/06/15 et contrôlé le 06/07/16.

Mésange boréale***Parus montanus*** :

4 M ; 2 F ; 34 1A ; 1 1A.

1 1A bagué le 12/06/14 et contrôlé comme une F le 17/05/15.

Bouvreuil pivoine***Pyrrhula pyrrhula*** :

14 M ; 5 F : 1 1A ; 0 contrôle.

Roitelet huppé***Regulus regulus*** :

1 M, 0 contrôle.

Hirondelle de rivage***Riparia riparia*** :

2 M 2 F ; 0 contrôle.

Traquet pâte***Saxicola torquata*** :

1 1A ; 0 contrôle.

Étourneau sansonnet***Sturnus vulgaris*** :

1 1A ; 0 contrôle.

Fauvette des jardins***Sylvia borin*** : 2 M, 4 F, 7 ? , 12 1A.

1 1A contrôlé comme M après 1 an.

Fauvette babillarde***Sylvia curruca*** :

1 1A ; 0 contrôle.

Grive musicienne***Turdus philomelos*** :

19 M ; 13 F ; 1 ? ; 24 1A.

1 1A bagué le 13/06/11 et contrôlé M le 27/05/12.

Bibliographie

COMMECY X. (2011). La philopatrie chez les oiseaux : Exemples à partir des résultats de baguage dans un marais arrière-littoral de Picardie. *L'Avocette* 2011(35) 2 p. 34-38.